



Communauté de Communes Adour Madiran
Val d'Adour Environnement
SPANC du Val d'Adour

CONTROLE DE FONCTIONNEMENT

RAPPORT DE VISITE SUR LE SYSTEME D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF COMMUNE DE MONFAUCON

N° dossier : 11724 Nom du locataire : M GOSLING Prénom : David Adresse de l'immeuble : 3 R DE L EGLISE Commune : MONFAUCON Section et n° parcelle(s) : B 0234 Date de réalisation de l'assainissement : 1970	Propriétaire de l'immeuble: Nom du propriétaire : M. GOSLING Prénom : David Adresse : 3-5 R DE L EGLISE 65140 MONFAUCON
---	--

Visite le : 17/07/2019 à 12:15

Présent : M GOSLING DAVID

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN ET DE SON ENVIRONNEMENT:			
Superficie de la parcelle :	7500 m ²	Pente du terrain :	Faible <5%
Alimentation en eau potable :	Publique	Nature du sol :	
Présence d'un captage d'eau :	Sur le terrain : Non Pour conso. humaine ? :	Sur terrain voisin : Non Pour conso. humaine ? :	
Observations :			

CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION :				
Type	Nb occupants	Nb equiv. Habitants (EH)	Nb Chambres	Observations
En rénovation	0	7	5	Nb wc : 5 Nb SdB : 5 Nb cuisine : 2

COLLECTE DES EAUX USEES:
Regards de collecte (Eaux ménagères / Eaux vannes) : NON
Destination des eaux pluviales : Surface du terrain

PRETRAITEMENT :							
Equipment(s) existant(s)	Accès	Vol.(m ³)	Nat. Eaux raccordées	Ventilations	Préfiltre	Date Vidange	Vidangeur agréée
MICROSTATION	Oui	INCONNU	Toutes eaux	ND	/	ND	/

FILIERE DE TRAITEMENT :					EH : EQUIVALENT HABITANT R. : REGARD
Autre dispositif :	Accès	Dénomination commerciale	Eaux raccordées	Caractéristiques et dimensionnement	
MICROSTATION	Oui	INCONNU	Toutes eaux	INCONNU	
Observations sur le traitement :				Pompe en panne : fonctionnement indéterminé	

REJET DES EFFLUENTS :			
Vers le milieu superficiel :	Non	Nature du rejet traité	Pas de rejet
		Nature du rejet prétraité	Pas de rejet
		Nature du rejet brut	Pas de rejet
Exutoire :	Fossé communal (Rue de l'Eglise)		
Observations	Pas de rejets observés		

ÉVALUATION DU DISPOSITIF :		Selon le tableau de correspondance de l'arrêté du 27 Avril 2012 / téléchargeable sur :		
		INSTALLATION SITUÉE EN ZONE À ENJEUX SANITAIRES OU ENVIRONNEMENTAUX		
PROBLÈMES CONSTATÉS SUR L'INSTALLATION DIAGNOSTIQUÉE		<input checked="" type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> Enjeux sanitaires	<input type="checkbox"/> Enjeux environnementaux
<input type="checkbox"/> Absence d'installation	Non respect de l'article L 1331-1-1 du code de la santé publique ↳ Mise en demeure de réaliser une installation conforme dans les meilleurs délais			
<input type="checkbox"/> Défaut de sécurité sanitaire <input type="checkbox"/> Défaut de structure ou de fermeture (des ouvrages constituant l'installation) <input type="checkbox"/> Implantation à moins de 35 m en amont hydraulique d'un puits privé déclaré et utilisé pour l'AEP d'un bâtiment ne pouvant pas être raccordé au réseau public de distribution.	Installation présentant un danger pour la santé des personnes Installation non-conforme (cas a) ↳ Travaux obligatoires sous le délai prescrits par le SPANC sans pouvoir dépasser 4 ans ↳ si vente travaux dans un délai de 1 an			
<input checked="" type="checkbox"/> Installation incomplète	Installation non conforme travaux obligatoires : (cas C) ↳ si vente travaux dans un délai de 1 an		Installation non-conforme (cas a) ↳ Travaux obligatoires sous 4 ans ↳ si vente travaux dans un délai de 1 an	Installation présentant un risque environnemental avéré Installation non-conforme (cas b) ↳ Travaux obligatoires sous 4 ans ↳ si vente travaux dans un délai de 1 an
<input type="checkbox"/> Installation significativement sous-dimensionnée				
<input type="checkbox"/> Installation présentant des dysfonctionnements majeurs				
<input type="checkbox"/> Installation présentant des défauts d'entretien ou une usure de l'un de ses éléments constitutifs				

Avis de conformité réalisé sur constat du technicien et des déclarations du propriétaire (ou de la personne qui le représente). La responsabilité du propriétaire reste engagée en cas de vices cachés.

COMMENTAIRES:

Le système de Microstation actuellement mis en place est inconnu mais il semble dater des années 1980. Or, depuis 2011, ce type de dispositif doit avoir reçu un agrément de la part du Ministère de la Transition écologique et solidaire. On peut donc supposer que le dispositif en place ne respecte pas les normes de dépollution des eaux actuelles.

De plus, le système ne fonctionne plus depuis environ 15 ans. L'habitation étant en cours de rénovation, les propriétaires devront se rapprocher du SPANC afin d'établir, ensemble, un dossier de réhabilitation.

Pour toutes informations complémentaires le SPANC du Val d'Adour se tient à votre disposition.

Ce contrôle, attestant du fonctionnement de votre installation, est un contrôle périodique qui sera réalisé dans une moyenne de 10 ans

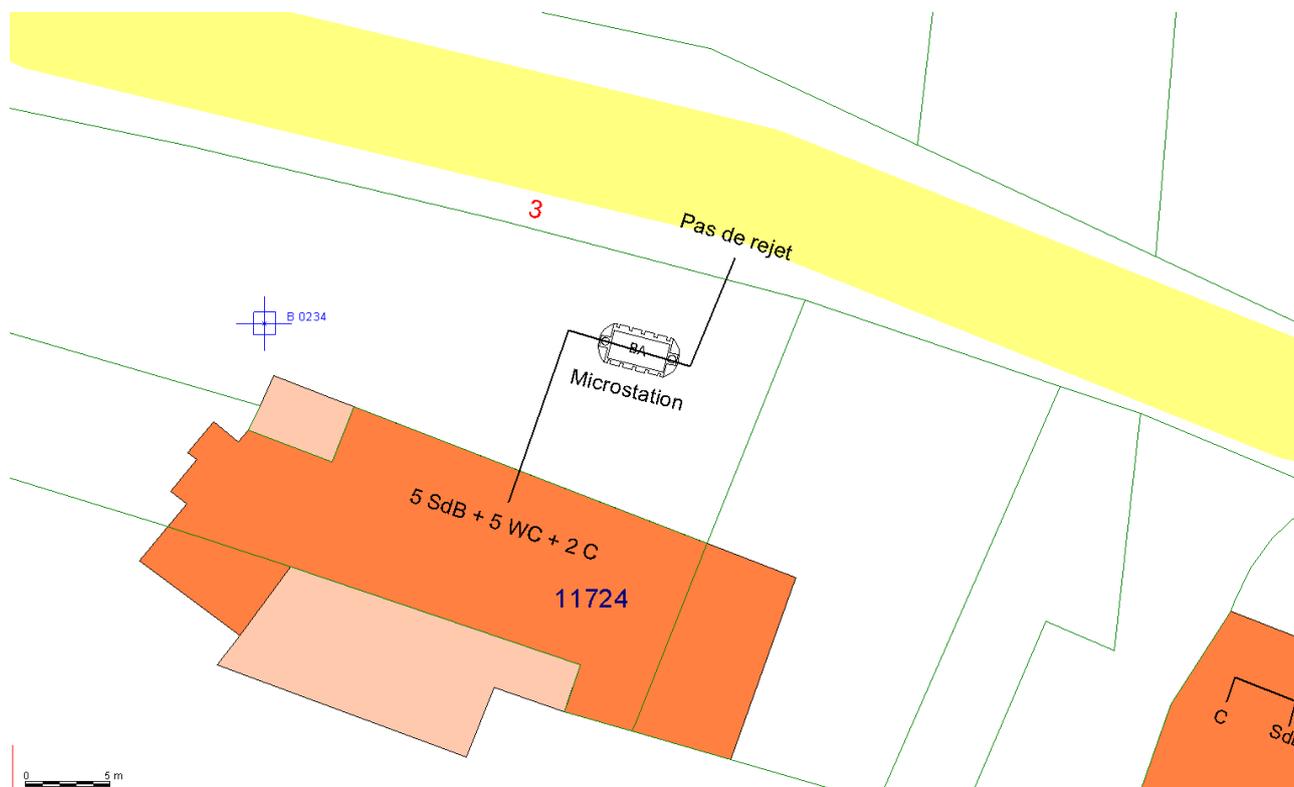
Fait à Vic-Bigorre, le 18/07/2019
La technicienne, Estelle ADISSON



Le Président, Frédéric RE



SCHEMA DE LA FILIERE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
Plan et localisation de l'installation (Ech.:1/200):



Légende :

- | | |
|---|------------------------------------|
|  | Fosse Toutes Eaux |
|  | Fosse septique |
|  | Préfiltre |
|  | Bac à Graisses |
|  | Regard de visite/contrôle |
|  | Ventilation Primaire et Secondaire |

- SdB = Salle de Bain
 C = Cuisine
 M à L = Machine à Laver
 Em = Eaux Ménagères
 Ev = Eaux Vannes
 CEP = Captage Eau Potable
 PR = Pompe de relevage
 EP = Eaux pluviales